Image not found or type unknown

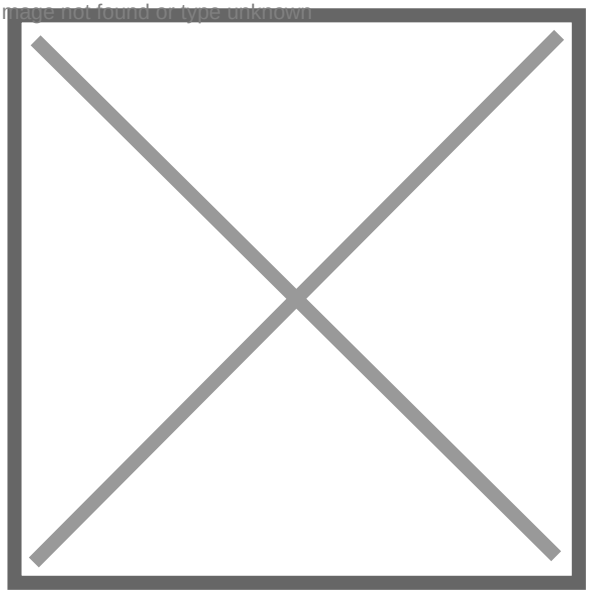

Vi ce caché sur bien immobilier

Par **GUERIN DEBRUYNE**, le **16/02/2008** à **19:37**

Bonjour,

J'ai vendu un appartment il y a un mois de particulier à particulier. Aujourd'hui, l'acheteur constate que le parquet de la chambre est en "mauvais etat". Après demontage du parquet existant, il constate qu'il y des traces d'humidite sous le parquet et en déduit que c'est çà cause de cela que le parquet est légèrement gondoler sur une partie de la chambre. Pouvez-vous me dire s'il sagit d'un vice caché sachant que nous lui avons bien préciser lors de la vente de l'appartement que le ballon d'eau chaude (situé dans la chambre)avait été changer il y 2 ans parce qu'il avait fuit?
Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés